



Comment réserver ?

Inscrivez-vous auprès du référent local de votre commune.

AUCHAY-SUR-VENDEE
Irène MALLARD-LUCAS
Colette REMAUD

06 37 44 77 34
06 22 12 60 97

BOURNEAU
Roger GUIGNARD

06 88 78 86 71

DOIX-LES-FONTAINES
Judith SAGOT

02 51 51 92 87
ou 06 83 24 15 11

FONTENAY-LE-COMTE
CCAS - Gisèle BELLEGUEULE
ODDAS - Catherine CHEVALIER

02 51 53 41 38
02 51 69 26 53

FOUSSAIS-PAYRE
Michel GALLE

02 51 51 46 92

MONTREUIL
Agnès BARNAUD

06 89 75 28 44

MOUZEUIL-SAINT-MARTIN
Jacques GAILLARD

02 51 28 73 96
ou 06 31 75 69 09

LANGON
Nathalie HOARAU
Secrétariat Mairie

02 51 52 81 84

L'ORBRIE
Brigitte GRIMAUD
Secrétariat Mairie

06 37 95 53 67
02 51 69 06 72

PÉTOSSÉ
Bernard BECAUD

02 51 87 75 15

PISSOTTE
Secrétariat Mairie
Armelle GUILLORIT-HERON

02 51 69 05 61
06 33 33 99 62

ST LAURENT DE-LA-SALLE
TRIPOTEAU Claude

02 51 51 58 43
ou 06 42 81 87 95

ST MICHEL-LE-CLOUCQ
Secrétaire de Mairie
Pierrette RAGUIN
Estelle BAZANTE

02 51 69 26 32
06 79 01 21 72
02 51 51 28 24

SÉRIGNÉ
Christine CHARPENTIER

02 51 69 18 25

Le « Transport Solidaire », comment ça fonctionne ?

- 1 S'inscrire auprès du référent local de sa commune : adhérer à l'ODDAS et signer le règlement intérieur du transport solidaire
- 2 Réserver auprès d'un chauffeur bénévole au minimum 3 jours à l'avance
- 3 Se faire transporter à destination par un chauffeur bénévole
- 4 Verser l'indemnité au chauffeur au retour.

Le transport solidaire est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité. Il ne doit pas se substituer aux dispositifs existants

Action partenariale portée juridiquement par l'ODDAS en lien avec la MSA Loire-Atlantique Vendée et les Communes du Pays Fontenay-Vendée



ODDAS - Centre Social

25 rue des Cordiers - 85200 Fontenay le Comte

Tél : 02 51 69 26 53 - Mail : accueil@oddas.fr

www.centresocialoddas.fr



Entraide - Service

« Transport Solidaire » du Pays de Fontenay Vendée

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ?
Vous devez vous déplacer ?



Le « Transport solidaire » :
pour améliorer le quotidien, rompre
l'isolement et favoriser les moments d'échange
et de convivialité entre les personnes.

Pour qui ?

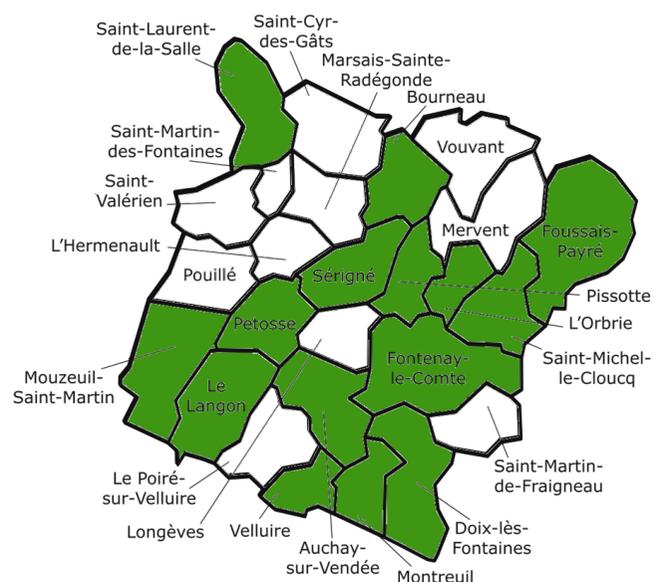
Ce service s'adresse aux habitants du Pays Fontenay-Vendée :

- Ne disposant pas de moyens de locomotion
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire

Pour quels déplacements ?

- Les déplacements occasionnels
 - Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs... sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.
 - La priorité est donnée aux services et commerces locaux
- Les transports se font en accord avec le chauffeur bénévole

Communes référencées « Transport Solidaire » Pays Fontenay-Vendée



A quel tarif ?

Pour bénéficier du service « Transport Solidaire », il suffit d'adhérer à l'ODDAS dont le montant est de 4€ par personne et par an puis de verser une indemnité au chauffeur en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Forfait de 4€ pour un trajet aller-retour jusqu'à 10 kms
- Le kilomètre supplémentaire est de 0,40€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Exemples pour un trajet aller-retour

Fontenay-le-Comte <=> Vix : 30 kms
4€ (forfait de 10kms) + 0,40 * 20kms = 12€

St Michel-le-Cloucq <=> Fontenay-le-Comte : 12 kms
4€ (forfait de 10kms) + 0,40 * 2kms = 4,80€

